

MAISONS DE QUARTIER



Bourg-sous-La Roche



Forges



Jean-Yole



Liberté



Pont Morineau



Pyramides



Saint-André d' Ornay



Val d' Ornay



Vallée Verte



Association des Maisons de Quartier Yonnaises

La Roche-sur-Yon, 07 février 2023

Nos réf. : EC/SD/GRH-2023

OFFRE D'EMPLOI **VOIE INTERNE/EXTERNE**

L'Association des Maisons de Quartier Yonnaises (A.MA.Q.Y.) recrute :
Lieu de travail : Maison de Quartier de la Vallée Verte.

ANIMATION ENFANCE / Direction de l'ACM Pôle Enfance Association des Maisons de Quartier Yonnaises

**Contrat à Durée Indéterminée
Temps Plein / 35 heures hebdomadaires**

**Classification au Groupe D – Indice 300
de la Convention Collective E.C.L.A.T.**

SALAIRE BRUT MENSUEL de base : 2 037 €
(+ prime annuelle + œuvres sociales du CSE)

Candidature à adresser par mail de préférence
à l'adresse suivante : amagy@amagy.fr

Adresser lettre de candidature et CV à :

Madame la Directrice
Association des Maisons de Quartier Yonnaises - A.MA.Q.Y.

Date limite de dépôt des candidatures :

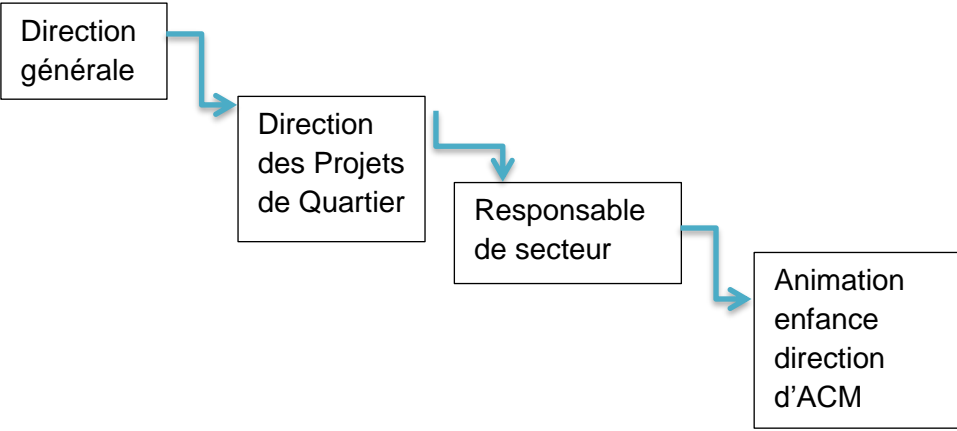
- Interne : 14 février 2023 à 13h
- Externe : 24 février 2023 à 13h.

Recrutement prévu :

- Interne : semaine du 13 au 17 février 2023
- Externe : semaine du 27 février au 03 mars 2023.

Association des MAisons de Quartier Yonnaises

Fiche de poste ANIMATION ENFANCE Direction d'ACM

FICHE DE POSTE	NOM DE L'ASSOCIATION
<i>Animation Enfance direction d'ACM</i>	AMAQY –Association des Maisons de Quartier Yonnaises – 24 rue Gosciny 85000 LA ROCHE SUR YON
MISSION ET FINALITÉ DE L'EMPLOI	SECTEUR / SERVICE
<p>Le, l'animatrice enfance direction d'ACM est un, une professionnel(le) de l'action socio-culturelle.</p> <p>Il, elle est responsable de la mise en œuvre permanente de l'ACM dans le cadre du projet enfance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Enfance
POSITION DANS L'ORGANIGRAMME	CLASSIFICATION
 <pre> graph TD DG[Direction générale] --> DPQ[Direction des Projets de Quartier] DPQ --> RS[Responsable de secteur] RS --> AE[Animation enfance direction d'ACM] </pre>	<p>Le, l'animatrice enfance direction d'ACM est recruté(e) sur un temps plein à hauteur de 35 heures hebdomadaires (Convention Collective Nationale ECLAT).</p> <p>Groupe D indice 300. Durée du travail : article L 212-15-3 du Code du Travail.</p> <p>Son temps de travail est réparti comme suit : du mardi au samedi ou du lundi au vendredi.</p> <p>Il propose, pour validation, son emploi du temps (autorisations d'absence pour congés, formation etc.) à la direction des projets de quartier. Il indique les mécanismes de répartition des tâches qu'il a mis en place pour palier ses absences : congés, formations, toute absence prévisible.</p>

DOMAINES D'ACTIVITÉS / ACTIVITÉS

Le, l'animateur enfance directeur, trice d'ACM garantit la qualité du projet associatif et par déclinaison du PAGS et son adaptation au contexte local, en concertation avec les administrateurs et l'ensemble du personnel de la maison de quartier. Pour cette mission, il, elle :

► **Assure la direction d'accueils collectifs de mineurs :**

- Impulse une dynamique innovante tant dans les projets développés qu'auprès de l'équipe d'animation
- Est responsable de la gestion administrative, financière, technique de son secteur et notamment :
 - Assure le volet administratif ALSH, en lien avec l'équipe de l'AMAQY chargée du dossier ALSH/Concerto
 - Assure le volet comptable ALSH, en lien avec le service comptable de l'AMAQY
 - Assure le volet financier ALSH,
- Elabore et valorise le projet pédagogique, est garant du projet éducatif
- Assure l'encadrement de l'équipe d'animateurs et du poste de directeur pédagogique s'il existe
- Participe au recrutement du personnel occasionnel
- Garantit la législation du travail en lien avec le service des ressources humaines de l'AMAQY
- Maîtrise les règles d'hygiène et de sécurité
- Respecte et fait respecter la réglementation des ALSH en vigueur : signale immédiatement à son responsable hiérarchique toutes anomalies, accidents ou incidents survenus lors de l'activité.
- Veille à la sécurité des usagers, au respect des locaux et du matériel (dans et hors structure)
- Evalue les projets élaborés

► **Est responsable de la gestion administrative, technique et financière :**

Il, elle participe à la bonne gestion des moyens techniques et financiers, et de leur constante adaptation aux besoins de l'activité de l'association. Pour cela, il, elle devra :

- Participer à la mise en place des outils de suivi de gestion en lien avec le service comptable de l'AMAQY
- Participer à la mise en place des outils de suivi statistiques des projets
- Participer à la préparation et à la présentation, des dossiers préparatoires à la réalisation des projets (objectifs, modalité pédagogique, moyens, évaluation)
- Etre source de proposition sur les recherches de financement.

► **Participe au développement du projet enfance :**

- En accueillant le publics enfant et de leur famille en facilitant l'intégration.
- En mettant en place des activités régulières, de soirées, ateliers, de sorties, de week-end....
- En participant au développement d'outils de communication à destination des enfants
- En portant une attention particulière sur :
 - Le travail en direction des familles.
 - Le développement d'actions intergénérationnelles.
 - L'implication des habitants à la vie associative.
- En participant au développement des projets à l'échelle de la coordination AMAQY

► **Développement d'actions transversales :**

Le, l'animateur enfance directeur, trice d'ACM participe à l'action collective yonnaise à travers les missions de l'AMAQY :

- Il participe aux coordinations professionnelles inter quartiers
- Il soutient et développe les actions collectives.

► **Développement de la vie associative :**

- Peut participer aux commissions de l'association relatives aux projets menés
- Participe à l'alimentation des dossiers présentés dans les instances associatives (assemblée, générale, conseil d'administration, bureau, commissions etc.)
- Accompagne les bénévoles dans leur fonction
- Participe au renouvellement de la vie associative notamment en impulsant la participation des parents.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS REQUISES	
<p>Savoirs / connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les acteurs du champ socio-culturel. • Maîtriser la législation applicable au secteur d'activité. • Connaissance des réseaux de partenaires • Maîtriser l'outil informatique bureautique (Word, Excel, Internet, etc.) • Maîtriser la construction d'un budget <p>Savoirs être / attitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduire l'activité de l'AMAQY en s'inscrivant dans le cadre associatif. • Disposer d'un esprit créatif et positif. • Avoir un esprit d'initiative et être force de proposition. • Prendre du recul et analyser les situations de façon objective. • Disposer d'un relationnel de qualité. • Etre capable de résister aux pressions internes et externes. • Etre à l'écoute de l'environnement. • Avoir de fortes capacités relationnelles auprès de tous les publics • Capacité à anticiper et à avoir une vision à long terme de son action. • Avoir le sens relationnel avec les collègues • Le, la responsable enfance est soumise, à l'égard de son employeur et de la direction générale et de la direction de la maison de quartier, à une obligation de loyauté que ce soit sur les lieux de son travail ou ailleurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Être honnête et fidèle envers son employeur ○ Faire preuve de jugement dans son rôle d'employé ○ Mettre les intérêts de son employeur avant les siens ○ Protéger l'information confidentielle qu'il obtient. 	<p>Savoirs faire / aptitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une fonction d'encadrement et un mode de management adapté (coopération). • Fédérer les équipes et l'encadrement autour du projet associatif. • Garantir un climat de travail serein et détendu. • Développer un réseau utile et adapté à l'établissement et à son action. • Mettre en place les outils de pilotage et de reporting adaptés. • Enrichir le travail et la conduite des instances transversales et de direction. • Apaiser et éteindre les conflits. • Etre en capacité d'accueil tous les publics, de recueillir leurs attentes. • Etre en capacité d'encadrer, gérer et réguler des groupes. • Etre en capacité de créer et d'entretenir des partenariats locaux • Faire preuve d'une capacité à se documenter et à utiliser des ressources (personnes et documents). • Organiser le travail en mode projet. • Maîtriser une expression orale et écrite et savoir adapter son discours au public visé. • Etre en capacité d'encadrer, gérer et réguler des groupes et équipes • Etre en capacité de formaliser des outils d'évaluation • Etre en capacité d'évaluer le déroulement des actions et réajuster si nécessaire • Etre en capacité d'organiser un programme d'activités dans un rythme annuel ou pluri annuel

SPÉCIFICITÉS DU POSTE	MOYENS MIS À DISPOSITION
<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme de niveau 4 dans les champs des carrières sociales, animation sociale, développement local et/ou ingénierie social • Permis B obligatoire (boîte manuelle) • Travail en soirée fréquent, le weekend et jours fériés possible • Encadrement de séjour possible. 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion d'un budget analytique enfance attribué par la direction de la maison de quartier. • Engage les dépenses dans la limite de 500 € (cinq cents euros) par dépense. • Vélo électrique pour les déplacements professionnels.
	RÉDACTION ET MISE A JOUR